



## AGRESSÉS POUR... UNE BOUCHÉE DE PAIN !!

CP AITON

AITON, le 09 juin 2026

Le mardi 9 juin 2026, lors de la distribution du repas au Centre Pénitentiaire d'Aiton, un détenu bien connu de la pénitencière a refusé de respecter les règles de distribution en s'emparant de deux baguettes de pain alors qu'une seule lui était destinée.

Lorsque les personnels lui ont demandé de restituer le pain supplémentaire car il allait manquer à une autre personne détenue, ce dernier a immédiatement fait preuve d'une extrême violence. **Sans aucune hésitation, il a porté plusieurs coups de poing aux agents présents.**

L'un des collègues a été frappé au visage à plusieurs reprises. Un second surveillant, intervenu pour protéger son camarade, a également reçu plusieurs coups sur le corps. Malgré les injonctions et les tentatives de maîtrise, le détenu a poursuivi son déchaînement de violence jusqu'à l'arrivée des renforts et son placement en prévention.

**Deux agents agressés pour avoir simplement fait respecter une règle élémentaire de détention.**

Voilà aujourd'hui la réalité quotidienne des personnels pénitentiaires, pour une baguette de pain, deux surveillants terminent leur service sous les coups d'un détenu particulièrement violent.

**L'UFAP UNSa Justice** condamne avec la plus grande fermeté cette nouvelle agression inacceptable et exige le transfert dans les plus brefs délais de ce casseur de surveillant.

**L'UFAP UNSa Justice** adresse tout son soutien aux collègues blessés et leur souhaite un prompt rétablissement.

Comme toujours, notre organisation syndicale accompagnera les personnels victimes dans l'ensemble de leurs démarches administratives, disciplinaires et judiciaires.

Mais au-delà de cette agression, l' **UFAP UNSa Justice** dénonce une nouvelle fois la banalisation de la violence à l'encontre des personnels pénitentiaires.

**Combien d'agressions faudra-t-il encore avant que des réponses fortes et systématiques soient apportées ?**

*Pour l' **UFAP UNSa Justice** AITON,  
Annabelle CADET*